

Réflexion méthodologique sur le traitement lexicographique des expressions idiomatiques contenant le mot « main » dans *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse illustré*

Talal Al Marzouqui *

Abstract

Throughout our research, we learned that the phenomenon of idiomatic expressions has not received the adequate attention from the French linguists who specialize in semantics or phraseology. The problem is more apparent among lexicographers, where we observe the scarcity of dictionaries on idiomatic expressions. And the very few that exist have not been comprehensive. In this paper, we will approach the relationship between lexicography and phraseology and then we will try to highlight the strengths and weaknesses in the way they address these expressions. We will try to answer the following questions: What is the status of idiomatic expressions in a dictionary? And how did the aforementioned dictionaries treat idiomatic expressions? Are they complete and methodological treatments which can be relied upon by users or not?

Keywords: phraseology, lexicography, idioms, Arabic, French, hand, dictionary, *Le Petit Robert*, *Le Petit Larousse illustré*

Introduction

Le présent article a un double objectif : d'une part, associer autour d'un même objet d'étude deux disciplines, la phraséologie et la lexicographie, d'autre part proposer une analyse du traitement lexicographique des expressions idiomatiques contenant le mot « main » dans les deux dictionnaires français les plus utilisés *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse illustré*.

La lexicographie au sens large est entendue par Georges Mounin comme la discipline linguistique « dont l'objet est l'élaboration des dictionnaires de langue. Le travail du lexicographe comporte un recensement des formes (qui sont les entrées du dictionnaire, et comprennent les lexies et les morphèmes

© Copyright 2014 by The Society of Arab Universities Faculties of Arts, All rights reserved

* Docteur en sciences du langage Université du Roi Abdulaziz - King Abdulaziz University - Saudi Arabia

grammaticaux à l'exclusion généralement des désinences) et la présentation de renseignements linguistiques sur ces formes : renseignements formels (catégories, possibilités combinatoires), sémantiques (définitions) accompagnés de fragments (exemples) illustrant les renseignements par un contexte » (2004 : 202). Contrairement à d'autres définitions du terme *lexicographie*, G. Mounin utilise le terme *lexie*, au lieu du terme *mot*, car le premier implique les autres unités du lexique qui n'autorisent pas le découpage de leurs constituants. Il considère à la fois les mots et les unités linguistiques égales (ou presque) aux mots du point de vue de leur sémantisme, et polylexicaux du point de vue de leur structure. En fait, le problème du statut attribué aux unités phraséologiques a toujours embarrassé les lexicographes. Ces derniers ont donné à ces unités le statut parfois d'exemples parfois d'entrée ou de sous-entrée autonome dans les dictionnaires.

Les dictionnaires de langue sont des outils indispensables dans l'apprentissage d'une langue tant pour l'utilisateur débutant que chevronné. C'est dans le dictionnaire que nous recherchons la lexie dont le sens nous manque ou bien celle qui fait défaut, que ce soit pour l'utilisation passive ou active. Tout le monde le reconnaît immédiatement, mais qu'est-ce qu'un *dictionnaire* au juste ? D'après J. Dubois un dictionnaire est : « un objet culturel qui présente le lexique d'une (ou plusieurs) langue sous la forme alphabétique, en fournissant sur chaque terme un certain nombre d'informations (prononciation, étymologie, catégorie grammaticale, définition, construction, exemples d'emploi, synonymes, idiotismes) ; ces informations visent à permettre au lecteur de traduire d'une langue dans une autre, ou de combler les lacunes qui ne lui permettraient pas de comprendre un texte dans sa propre langue (...). Le dictionnaire vise aussi à donner la maîtrise des moyens d'expression et à accroître le savoir culturel du lecteur. Le mode de lecture du dictionnaire est la "consultation" » (1973 : 151).

Tout dictionnaire se compose d'une macrostructure (nomenclature) et d'une microstructure (organisation interne des articles d'un dictionnaire) et se base sur un corpus de textes linguistiques ou métalinguistique (autres dictionnaires). Il existe des dictionnaires *généraux* et *spécialisés* qui peuvent être monolingues, bilingues ou multilingues. Ils ont alors fait l'objet de plusieurs classifications selon des différents critères¹. Par exemple, S. Öztürk Kasar cite six critères fondamentaux en fonctions desquels il établira une typologie des dictionnaires :

1. Le mode de présentation.
2. Le matériau de la microstructure du dictionnaire.

1 Voir : Malkiel (1967), Quemada (1968), Rey (1970) et Rey-Debove (1973).

3. Le nombre et le statut de langue(s) étudiée(s).
4. Les propriétés des informations fournies.
5. L'extension de la macrostructure.
6. L'organisation de la macrostructure. (2008 : 58).

Et sa typologie des dictionnaires est la suivante :

1. Dictionnaires sur papier / Dictionnaires électroniques / Dictionnaires numériques.
2. Dictionnaires (proprement dits) / Dictionnaires illustrés / Dictionnaires en images.
3. Dictionnaires monolingues / Dictionnaires plurilingues.
4. Dictionnaires de mots ou de langue / Dictionnaires des choses ou encyclopédiques.
5. Dictionnaires extensifs / Dictionnaires restrictifs.
6. Dictionnaires alphabétiques / Dictionnaires thématiques. (*idem*).

Les dictionnaires monolingues qui constituent l'objet d'étude de ce travail se situent donc dans la troisième catégorie. Quant à eux, les dictionnaires phraséologiques et des expressions idiomatiques sont des « dictionnaires restrictifs » selon l'auteur. Ces derniers limitent leur nomenclature selon un but ou un public visé par opposition au dictionnaire extensif, qui traite de toutes les unités d'une langue et qui sont appelés généralement dictionnaires universels.

A la lumière de ce qui précède, je présenterai d'abord la relation entre la phraséologie et la lexicographie, ensuite le traitement des expressions idiomatiques d'abord dans l'ensemble des dictionnaires généraux, puis dans les dictionnaires généraux *unilingues* : *Le Petit Robert* (PR) et *Le Petit Larousse illustré* (PL). Enfin, seront analysées les expressions idiomatiques contenant le mot *main* dans ces deux derniers dictionnaires.

La relation entre la phraséologie et la lexicographie

La relation entre la phraséologie et la lexicographie est très ancienne. Des siècles durant, des recueils d'unités phraséologiques, la plupart du temps associées à des unités parémiologiques, ont été confectionnés dans beaucoup de langues, notamment européennes. L'objectif était de montrer et de garder ce qui était ressenti comme propre à une langue nationale, ces unités étant plus ou moins considérées comme relevant de la fierté linguistique nationale. Aujourd'hui, le travail lexicographique sur les unités phraséologiques s'effectue

dans un autre état d'esprit. Il s'agit désormais d'un travail didactique destiné à connaître, apprendre et enseigner ces unités.

L'étude de M. Heinz (2003) est très utile pour définir la relation entre la phraséologie et la lexicographie et de comprendre dans quel domaine ces dernières se croisent. D'après elle, il s'agit d'un domaine hybride, à savoir la phraséographie. Elle remarque que dans *Le Grand Robert* (1985) les termes *parémiographe* (auteur d'un recueil de proverbes, d'un traité sur les proverbes) et *parémiographie* (description des proverbes d'une ou plusieurs langues et cultures) existent, alors que *phraséographe* et *phraséographie* n'y figurent pas. Ceci est dû à la connotation péjorative que l'on a rattachée au terme *phraséologie*. Egalement, ce dernier ne figure pas non plus dans les dictionnaires français spécialisés. Par contre, on le retrouve bien dans les articles et ouvrages spécialisés². C. Xatara l'emploie en montrant bien sa fonction : « ce sous-domaine [de la phraséologie] se divise, à la fois, en phraséologie proprement dite, qui analyse et classifie tout le matériel disponible comme phraséologique, et la phraséographie, qui s'occupe de l'élaboration de méthodes théoriques et pratiques pour la confection de dictionnaires phraséologiques, recueils de ces combinaisons. Nous devons en plus séparer la phraséologie populaire et la phraséologie technique et scientifique » (2002 : 2). La focalisation de l'auteur sur le rôle de la *phraséographie* dans la confection des dictionnaires phraséologiques, laisse entendre qu'elle ne concerne que les dictionnaires phraséologiques. Elle ajoute que la phraséographie a deux acceptions, l'une est restreinte, étant limitée aux dictionnaires spécialisés et correspond à l'élaboration de méthodes théoriques et pratiques pour la confection de dictionnaires phraséologiques et l'autre, plus générale, s'intègre dans la lexicographie générale et correspond à l'étude du traitement des unités phraséologiques à l'intérieur des dictionnaires. Le terme *phraséographie* est présent dans les travaux d'A. Rey (2002) aussi. Il l'utilise comme synonyme du terme *phraséologie lexicographique*.

Dans cet article, le terme *phraséographie* est employé dans son acception la plus large de traitement : la description lexicographique des expressions idiomatiques dans les dictionnaires généraux.

L'étude des domaines de la phraséologie et de la phraséographie devient de plus en plus importante du point de vue théorique, dans l'exploration des règles lexicales, sémantiques et grammaticales, et du point de vue pratique, dans l'enseignement (des langues maternelles ou étrangères), dans la confection des dictionnaires, etc. Dans ce qui suivra nous essayerons de présenter un bref panorama des expressions idiomatiques dans les dictionnaires généraux. Seront

2 (voir Gréciano 1997, Caws 2006, Xatara 2002, Lopes et Desmet 2006).

étudiés entre autres, les dispositions et la lecture du matériel phraséographique et l'inclusion des expressions idiomatiques (leurs statuts), les critères de traitement de ces expressions sur les plans microstructurel et macrostructurel.

Le traitement lexicographique des expressions idiomatiques dans les dictionnaires généraux

Les dictionnaires qui seront analysés dans ce travail sont les dictionnaires monolingues français de taille moyenne. Nous classons les dictionnaires selon leur taille en trois catégories :

1. Les grands dictionnaires monolingues³ : ce sont les grands dictionnaires qui contiennent les vocabulaires de plusieurs siècles généralement dans une perspective historique et ils se composent de plusieurs tomes. Ils visent ce qu'on peut appeler une synchronie large. Ex. : les dictionnaires le *Grand Robert*, *Le Grand Larousse* et le *Trésor de la langue française*.
2. Les dictionnaires moyens monolingues et bilingues : ce sont les dictionnaires qui traitent la langue contemporaine et qui se présentent en un seul grand volume. Ex. : *Le Nouveau Petit Robert 2010*, *Le Petit Larousse* et *AL MANHAL (français-arabe)* : sont des dictionnaires moyens.
3. Les petits dictionnaires : ce sont les dictionnaires de petite taille qui couvrent généralement quelques dizaines d'années⁴ comme les dictionnaires de poche par exemple. Ex. : *Le dictionnaire de poche*.

Par conséquent, les dictionnaires qui seront exposés dans cette brève analyse seront : le *Nouveau Petit Robert 2010* et le *Petit Larousse illustré 2010*. Nous avons choisi ces dictionnaires car nous estimons qu'ils sont les dictionnaires monolingues les plus utilisés par les apprenants arabophones de la langue française notamment en Arabie Saoudite⁵. De plus, ces dictionnaires sont censés contenir une sélection du lexique contemporain de la langue française et leur nomenclature est plus ou moins importante en fonction essentiellement des exigences des éditeurs.

Le traitement lexicographique des expressions idiomatiques dans les dictionnaires varie selon l'angle d'approche qu'ils adoptent à l'égard de celles-ci. Le peu d'intérêt que les dictionnaires français accordent aux expressions idiomatiques est constatable. D. Petit souligne que seul le dictionnaire de Josette

3 Nous ne connaissons pas de grands dictionnaires bilingues.

4 Qui traite le registre récent de la langue.

5 Les enquêtes de Bogaaeds (1988) montrent aussi que ces deux dictionnaires sont parmi les plus utilisés pour les apprenants étrangers de la langue française.

Rey Debove s'est occupé de la lemmatisation des expressions (2002 : 133). La plupart du temps, la question de la phraséologie n'est abordée que dans la section relative aux exemples.

En fait, la lecture de plusieurs points de vue nous a poussé à nous interroger sur le statut des expressions idiomatiques dans les dictionnaires : s'agit-il d'une classe particulière d'exemples ? ou bien forment-elles de véritables entrées ou sous-entrées ?

Selon W. Botha, l'unité phraséologique doit être lemmatisée dans les dictionnaires généraux de la langue comme toutes les autres unités du lexique (1992: 465).

B. Quemada, lui, situe les expressions idiomatiques parmi les éléments qui font partie de la nomenclature et appartiennent à la macrostructure du dictionnaire, alors qu'il situe les *contextes* (exemples et citations) au niveau de la microstructure, ce qui ressort explicitement de sa définition des exemples « nous entendons par là les énoncés, phrases, éléments de phrases ou groupements syntagmatiques libres rédigés par les lexicographes à partir du défini, à l'exclusion des locutions, expressions figées et autres groupements stables qui relèvent de la nomenclature, non des exemples » (1967 : 507). Donc, B. Quemada estime que les unités phraséologiques doivent être traitées lexicographiquement comme toute unité faisant partie normalement de la nomenclature. Il désigne cela comme une condition pour l'évaluation de la richesse d'un dictionnaire (*ibid.* 277). Il insiste aussi sur le rôle important que peuvent jouer l'exemple et la citation pour éclairer la signification d'une expression idiomatique et toute autre entrée d'un dictionnaire (*ibid.* 506).

Quant à eux, L. Collignon et M. Glatigny, ils intègrent les unités phraséologiques dans la microstructure, leur accordant le statut de sous-entrée : « il importe de distinguer ces syntagmes (type *illusion de fraîcheur*) des expressions ou locutions toutes faites du genre de *faire illusion*. Ces dernières ne sont pas des exemples destinés à renseigner sur le fonctionnement du mot-entrée ; souvent présentées en PETITES CAPITALES, elles constituent de véritables sous-entrées ayant un sens particulier et nécessitant une définition particulière » écrivent-ils (1978 : 145-146). Jacobsen *et al.* le rejoignent, suggérant que les unités phraséologiques sont des sous-entrées attribuées à une entrée pour une raison d'exemplification de cette dernière, alors que la majorité de ces unités le statut d'un exemple ne leurs conviennent pas. (1991 : 2784).

D'après cette présentation métalexicographique, on constate une forte hésitation concernant le statut des expressions idiomatiques dans les dictionnaires. On leur attribue parfois le statut d'entrée, car leur signification ne reflète pas celle de leurs composantes et d'autres fois on les rattache aux

éléments *exemplificatifs*. Certains encore, les considèrent comme des sous-entrées dans la microstructure⁶. Dans notre article, les expressions idiomatiques ne sont pas considérées comme des exemples, elles sont des unités de la langue qui méritent un traitement lexicographique spécifique pour élucider leurs sens et leurs utilisations. Concernant le point de vue qui exige une entrée autonome pour les expressions idiomatiques, nous sommes conscient de l'importance de traiter ces unités d'une manière autonome, mais également nous sommes conscient de la difficulté que ce choix peut poser en raison de la place supplémentaire dans le dictionnaire que cela nécessite. Lemmatiser et expliquer un ensemble significatif d'unités phraséologiques demande plus d'espace ce qui va peut-être doubler ou tripler la taille d'un dictionnaire. En revanche, ce qui compte pour nous, ce n'est pas de réserver une entrée autonome ou une sous-entrée même si c'est important, mais c'est le fait que les unités phraséologiques reçoivent un traitement qui élucide leur sens et leurs utilisations d'une manière rigoureuse et homogène. Enfin, nous nous rallions à Rey en ce qui concerne son refus d'attribuer aux expressions idiomatiques le statut d'exemple, quand il dit qu'« il convient de distinguer de l'exemple proprement dit toute séquence contenant l'entrée et qui est traitée à la manière d'une sous-entrée ou d'une valeur sémantique du mot-entrée. Il s'agit par exemple de syntagmes figés (ou codés), de termes complexes (syntagmes terminologiques), de locutions, expressions et même de phrases codées (proverbes, allusions...). Ces éléments sont souvent repérables par le discours même du dictionnaire, qui les fait suivre de définitions, de gloses — et pour les dictionnaires bilingues, d'équivalences en traduction. Ces sous-entrées sont donc, dans l'économie de la description lexicographique, assimilables aux sens distingués d'une même entrée (sémèmes) et sont, comme ces significations, illustrables par de vrais exemples et des citations » (1995 : 102-103).

Nous effectuons dans ce qui va suivre une brève analyse des dictionnaires mentionnés précédemment dans le but de voir si ces dictionnaires mentionnent la présence des expressions idiomatiques dans la microstructure ou dans la macrostructure et, le cas échéant si leur traitement lexicographique fait l'objet de quelques remarques. Nous tenterons aussi de savoir dans quelle mesure ces dictionnaires sont fiables pour une utilisation systématique. Nous nous intéresserons, en plus de la microstructure et de la macrostructure de ces dictionnaires, à leurs préfaces qui ne sont pas souvent assez exploitées dans les études lexicographiques malgré leur importance. B. Quemada dit que les préfaces sont des « éléments constitutifs à part entière des dictionnaires » (1997 : VIII). Et il ajoute concernant leur importance : « En effet, leurs supports étant, à tort, dénués de prestige culturel (en parlant des préfaces des dictionnaires), ils restent

6 Cette même constatation est faite par Rémi-Giraud, à propos de la structuration des articles dictionnaires du mot *air* (fluide - gazeux) (1999 : 84-101).

dans l'ombre, alors qu'ils possèdent souvent une grande richesse d'information tant sur le plan métalexographique que culturel général » (1989 : 216).

Les dictionnaires que nous allons aborder dans cette section sont :

- 1- *Le Nouveau Petit ROBERT : Dictionnaire analogique et complet de la langue française*, Josette REY-DEBOVE et Alain REY, 2010. (ci-après PR).
- 2- *Le Petit LAROUSSE illustré* : Isabelle Jeuge-Maynard et al. 2010. (ci-après PL).

Aperçu général sur *Le Petit Robert* (PR)

Nous commençons par consulter la préface du PR. Dans ce dictionnaire, les expressions idiomatiques ne trouvent pas leur place dans la nomenclature, l'auteur ne parle que des mots à ce niveau-là : des mots didactiques *rhème*, *subsidiarité*, des mots culturels qui reflètent l'état social *allophone*, *autopunitif*, des mots scientifiques *agrobiologie*, *algotérapie*, des mots désignant des réalités quotidiennes *amincissant*, *anticalcaire*, etc. mais il ne mentionne pas d'expression. L'auteur du dictionnaire explique le choix de ne pas mentionner d'expressions de la manière suivante : « la nomenclature d'un dictionnaire ne doit pas nous abuser : c'est une liste d'unités formelles qui permet, en fait, d'accéder au fin réseau des significations que l'article tout entier va tenter de mettre au jour. Les définitions multiples s'organisent en arborisation ; d'autres glosent les groupes de mots⁷ (sous-entrées) et les locutions ; les définitions sont elles-mêmes balisées par des synonymes et clarifiées par des contraires » (XX). L'expression idiomatique dans ce dictionnaire fait alors partie de la phraséologie et est présentée sous la dénomination *locution*. Elle ne fait partie ni de la nomenclature ni des sous-entrées qui sont réservées selon l'auteur aux *groupes de mots* (les collocations). La locution est traitée plutôt dans la catégorie des exemples : « (...) ce qui est absolument nécessaire, après la définition, c'est une large exemplification où le mot se trouve dans des contextes attendus, ce qu'on appelle la **phraséologie** » (XI). Et « Or, les exemples de la lexicographie sont au contraire des énoncés tout prêts qui sont inscrits dans sa mémoire, ce sont les phrases qu'il a lues ou entendues le plus fréquemment (...). L'ensemble des exemples d'un dictionnaire n'est autre que ce qui se dit le plus souvent à une époque donnée dans une langue donnée. La somme de ces exemples et notamment la **phraséologie** fixe pour nous et notre postérité un état présent de la société, de ses préoccupations et de ses valeurs⁸ » (XXI).

7 *Groupes de mots* ici veut dire les collocations dans lesquelles rentre le mot vedette.

8 Le caractère gras existe dans la citation.

Enfin, la catégorie nommée *locution* dans la préface est définie ainsi : « locution (groupe de mots formant une unité et ne pouvant pas être modifié à volonté ; certaines ont la valeur d'un mot grammatical) ; LOC. ADV. : locution adverbiale, à valeur d'adverbe ; LOC. CONJ. : locution conjonctive, à valeur de conjonction ; LOC. PREP. : locution de prépositive, à valeur préposition ; LOC. ADJ. : locution adjective, à valeur d'adjectif. – LOC. FIG. : locution(s) figurée(s) ; figurée(s) ; LOC. FAM. : expression familière ; LOC. PROV. : locution proverbiale » (XXXIV).

Aperçu général sur *Le Petit Larousse illustré* (PL)

La préface du *Petit Larousse illustré* (PL) est très brève et constituée de deux pages seulement où l'on parle de l'organisation du dictionnaire d'une manière très générale sans vraiment traiter de la macrostructure et de la microstructure. La seule fois où il est question d'expressions idiomatiques, c'est dans la partie consacrée aux abréviations et aux signes conventionnels. Il y figure l'abréviation *loc.* pour désigner le terme *locution*.

Analyse des expressions idiomatiques contenant le mot *main* dans les dictionnaires PR et PL

Après avoir analysé les préfaces des deux dictionnaires, le nom de partie du corps humain *main* a été choisi pour comparer les deux dictionnaires (PR et PL). Ce choix s'explique par le nombre particulièrement élevé d'expressions idiomatiques contenant ce nom par rapport à d'autres noms de partie du corps humain employés seulement dans une quinzaine d'expressions (parfois moins). De plus, ces expressions contenant le mot *main* sont très riches sur le plan de l'interprétation sémantique. Cette comparaison va aborder le choix des expressions idiomatiques dans les deux dictionnaires, les indications d'usage et les explications proposées pour ces expressions. Pour une volonté de clarté de notre part, la comparaison se fera sous forme de tableaux suivis par des commentaires.

Les expressions idiomatiques dans PR	Les expressions idiomatiques dans PL
1- avoir qqch. sous la main	1- avoir sous la main
2- avoir le cœur sur la main	2- avoir le cœur sur la main
3- tendre la main	3- tendre la main
4- opération mains propres	4- en main propre
5- de la main à la main	5- de la main à la main
6- de première main	6- de première main
7- de seconde main	7- de seconde main
8- avoir, faire la main, être à la main	8- avoir la main
9- se faire la main	9- se faire la main

Les expressions idiomatiques dans PR	Les expressions idiomatiques dans PL
<p>10- perdre la main 11- mettre la main à la pâte 12- mettre la dernière main à un travail 13- ouvrage préparé de longue main 14- donner la main à qqn pour faire qqch. 15- lever, porter la main sur qqn 16- prêter la main à un projet, à un crime 17- demander, obtenir la main d'une jeune fille 18- avoir la main heureuse, malheureuse 19- avoir les mains libres 20- passer la main 21- mettre la main sur qqn, qqch. 22- faire main basse sur 23- prendre en main 24- prendre qqn par la main, se prendre par la main 25- reprendre la main sur un dossier 26- petite main 27- avoir la haute main sur 28- ne pas y aller de main morte 29- être en (de) bonnes mains 30- tendre la main à qqn 31- avoir des mains en or 32- envoyer la main 33- les mains dans les poches 34- manger dans la main de qqn 35- arriver / se présenter quelque part les mains vides 36- rentrer les mains vides 37- marcher la main dans la main 38- la main verte 39- avoir un poil dans la main 40- faire des pieds et des mains 41- avoir la main leste 42- avoir la main lourde 43- la main lui démange 44- clés en main 45- avoir, tenir en main une affaire 46- mettre, prêter la main à 47- être pris la main dans le sac 48- forcer la main à qqn 49- une main de fer dans un gant de velours</p>	<p>10- perdre la main 11- mettre la main à la pâte 12- mettre la dernière main à un travail 13- de longue main 14- donner la main à qqn 15- lever la main sur qqn 16- prêter la main à 17- demander, obtenir la main de qqn 18- avoir la main heureuse, malheureuse 19- avoir les mains libres 20- passer la main 21- mettre la main sur qqn 22- faire main basse sur qqch. 23- prendre en main 24- se prendre par la main 25- reprendre en main 26- petite main 27- avoir la haute main sur 28- ne pas y aller de main morte 29- en bonnes mains 30- tendre la main à qqn 31- changer de mains 32- première main 33- avoir de la main 34- à pleines mains 35- de main en main 36- agir en sous main 37- mettre la main sur qqch.</p>

Les expressions idiomatiques dans PR	Les expressions idiomatiques dans PL
50- il est tombé aux mains, dans les mains, entre les mains de ses ennemis 51- avoir deux mains gauches 52- se salir les mains 53- prendre son courage à deux mains 54- des mains de beurre 55- mettre la main au cul, au panier 56- en voilà deux qui peuvent se donner la main 57- mettre les mains dans le cambouis	

Tableau 1 : les expressions idiomatiques qui contiennent le mot « main » dans les PR et PL

Il convient de préciser que les deux dictionnaires sont bien organisés et répondent plus ou moins aux exigences des dictionnaires monolingues de taille moyenne mais sont perfectibles comme tous les dictionnaires. Tout les deux sont dictionnaires alphabétiques et analogiques, ce qui implique que l'article lexicographique comporte des paragraphes (I, II, II) qui regroupent les mots par familles de sens. A l'intérieur de chaque paragraphe se trouvent des subdivisions en numéros, qui correspondent à des expressions idiomatiques. Les expressions idiomatiques sont suivies par leurs sens et parfois par des exemples. Par exemple, l'article *main* dans le PL est organisé ainsi :

MAIN

I. *Partie du corps*

1. Organe de la préhension et de la sensibilité, muni de cinq doigts, qui constitue l'extrémité des membres supérieurs de l'homme.
2. Cet organe, servant à donner, à recevoir ou exprimer qqch.
3. La main, considérée comme un instrument.
4. La main, utilisée pour frapper ou manier les armes.
5. La main comme symbole de l'aide, de l'acceptation.
6. La main comme symbole de l'action, de l'effort.
7. La main comme symbole de la possession ou du pouvoir, de l'autorité.
8. La main comme symbole de la force violente.

II. *Sens spécialisés*

1. Personne, considérée du point de vue de son activité.
2. Première main.
3. a. Faute commise par un footballeur qui touche le ballon de la main
b. Main à main.
4. Unité de longueur égale à la largeur d'une main.
5. Main courante.
6. Ensemble de 25 feuilles de papier, ou vingtième de rame.
7. Rapport du grammage d'un papier à son épaisseur.
8. Afrique. Portion d'un régime de bananes.
9. Extrémité des membres antérieurs des vertébrés tétrapodes, notamm. Des mammifères.
10. HIST. Main de justice.

Le PR organise l'article *main* presque selon la même méthode, mais d'une autre manière, car le nombre de divisions et les définitions ne sont pas les mêmes. A propos de la répartition des expressions dans la microstructure, dans les deux dictionnaires, le consultant ne peut pas prévoir la place de l'expression dans la microstructure. Une fois que l'entrée contenant l'expression est repérée, il faut par la suite explorer l'article entier pour trouver l'expression. Il n'est pas évident de décrire les règles selon lesquelles les expressions sont réparties dans les articles des deux dictionnaires.

Nous rajoutons une remarque d'ordre typographique : les deux dictionnaires pour mettre en relief les expressions idiomatiques, les deux dictionnaires les mettent en italique. Mais nous avons remarqué que les deux utilisent indifféremment l'italique, car nous trouvons des définitions qui sont en italique, par exemple : *partie du corps* (PL), des proverbes aussi marqués en italique, par exemple : *jeux de mains, jeux de vilains* (PR), des exemples en italiques, par exemple : *remettre une lettre en main (s) propre(s)* (PR) et des citations dans le PR « *comment tu as peur de te salir les mains [...] Moi j'ai les mains sales. Jusqu'aux coudes* » Sartre. D'un autre côté, le PL utilise comme typographie pour expliciter les expressions idiomatiques, plutôt que l'italique, le minuscule gras et les expressions commencent toujours, dans l'article étudié, par une initiale majuscule. En revanche, le PR utilise les caractères gras pour les sous-articles et les expressions ne commencent pas par une initiale majuscule sauf quand elles sont après un point.

Concernant le traitement des expressions idiomatiques, si l'on regarde le tableau (1), au premier abord, nous remarquons un grand décalage au niveau du nombre d'expressions idiomatiques qui figurent dans l'entrée *main* dans les deux dictionnaires. Il y a un nombre important d'expressions idiomatiques dans le PR qui ne figurent pas dans le PL et il y a aussi quelques expressions qui figurent dans le PL et qui ne sont pas mentionnées dans le PR.

Les expressions qui figurent dans le PR et manquent dans le PL
1. mettre les mains dans le cambouis
2. avoir des mains en or
3. envoyer la main
4. les mains dans les poches
5. manger dans la main de qqn
6. arriver / se présenter quelque part les mains vides
7. rentrer les mains vides
8. marcher la main dans la main
9. la main verte
10. avoir un poil dans la main
11. faire des pieds et des mains
12. avoir la main leste
13. avoir la main lourde
14. la main lui démange
15. clés en main
16. avoir, tenir en main une affaire
17. mettre, prêter la main à
18. être pris la main dans le sac
19. forcer la main à qqn
20. une main de fer dans un gant de velours

Les expressions qui figurent dans le PR et manquent dans le PL	
21.	il est tombé aux mains, dans les mains, entre les mains de ses ennemis
22.	avoir deux mains gauches
23.	se salir les mains
24.	prendre son courage à deux mains
25.	des mains de beurre
26.	mettre la main au cul, au panier
27.	en voilà deux qui peuvent se donner la main

Tableau 2 : Les expressions idiomatiques qui figurent dans le PR et non pas dans le PL.

Les expressions qui figurent dans le PL et manquent dans le PR	
1-	changer de mains
2-	première main
3-	avoir de la main
4-	à pleines mains
5-	de main en main
6-	agir sous main

Tableau 3 : Les expressions idiomatiques qui figurent dans le PL et manque dans le PR.

Les tableaux ci-dessus (2 et 3), montrent les expressions idiomatiques qui figurent dans un dictionnaire et font défaut dans l'autre. Nous avons trouvé qu'il y a 27 expressions qui figurent dans le PR et qui ne se trouvent pas dans le PL. Malgré l'abondance d'expressions idiomatiques/dans le PR par rapport au PL, nous avons repéré au cours de notre investigation des dizaines des expressions qui ne figurent ni dans l'un ni dans l'autre, par exemple :

Les expressions qui figurent ni dans le PR ni dans le PL
1. aller bride en main
2. avoir (un acte, une opération) dans la main
3. péter dans la main
4. tenir dans le creux de la main
5. avoir toujours l'argent à la main
6. en un tour de main
7. lâcher la main
8. être comme les deux doigts de la main
9. de longue main
10. mourir les armes à la main
11. en mettre sa main au feu / sa main à couper
12. mettre la main à la poche
13. faire main basse sur qqn
14. passer la main dans le dos de qqn
15. chier dans la main de qqn
16. tenir la main haute à qqn
17. mordre la main qui protège / qui nourrit
18. faire une main tombée
19. se frotter les mains
20. ne pas se faire d'ampoules aux mains
21. avoir du sang sur les mains
22. se laver les mains de qqch.
23. avoir les mains liées
24. rejeter, repousser du revers de la main

Tableau 4 : Les expressions idiomatiques qui ne figurent ni dans le PR ni dans le PL

Concernant les expressions, citées par les deux dictionnaires, que nous avons mises dans le tableau (1) d'une manière symétrique, elles sont parfois formellement identiques dans les deux dictionnaires et parfois il y a des variantes formelles. Parmi les expressions identiques nous trouvons les expressions suivantes : *avoir le cœur sur la main, tendre la main, mettre la main à la pâte, mettre la dernière main à un travail, avoir la haute main sur, ne pas y aller de main morte, faire main basse sur, prendre en main*. D'un autre côté, nous trouvons des variantes formelles d'une expression à une autre. Cette différence se présente parfois sous forme de rajout des abréviations *qqn.* ou *qqch.* au milieu ou à la fin d'une expression alors que cette abréviation ne figure pas dans la même expression dans l'autre dictionnaire, ex. : dans le PR l'expression est écrite ainsi *avoir qqch. sous la main*, alors qu'elle est mentionnée dans le PL ainsi *avoir sous la main* sans l'abréviation *qqch.* Dans d'autres expressions, il y a l'ajout d'autres verbes que l'expression accepte ou bien nous trouvons aussi d'autres formes nominales et adjectivales ajoutées à l'expression, par ex. :

PR	PL
avoir, faire la main, être à la main	avoir la main
lever, porter la main sur qqn	lever la main sur qqn
prendre qqn par la main, se prendre par la main	se prendre par la main
donner la main à qqn pour faire qqch.	donner la main à qqn
ouvrage préparé de longue main	de longue main
prêter la main à un projet, à un crime	prêter la main à

Tableau 5 : Les variantes formelles dans les dictionnaires PR et PL

Du fait de la richesse incontestable de la langue française qui offre souvent aux utilisateurs différentes façons ou niveaux de langue pour s'exprimer, tout dictionnaire doit informer les utilisateurs des contraintes d'emploi qui peuvent être associées à un mot ou à une expression. Voici maintenant, toujours sous forme de tableau comparatif, les renseignements qui concernent l'usage de l'expression mentionnée dans les deux dictionnaires PR et PL. Nous précisons que cette comparaison concerne la pratique lexicographique comme les marques du niveau de langue, les indications typographiques et la variante diatopique,

puis les autres indications qui concernent la nature de la séquence, la datation et autres informations mentionnées.

Les marques d'usage dans le PR		Les marques d'usage dans le PL	
1.	≠ ⁹	1.	≠
2.	≠	2.	≠
3.	LOC. (1606).	3.	≠
4.	LOC.	4.	≠
5.	≠	5.	≠
6.	(1690).	6.	≠
7.	≠	7.	≠
8.	≠	8.	≠
9.	≠	9.	≠
10.	LOC.	10.	≠
11.	≠	11.	≠
12.	(1547)	12.	≠
13.	≠	13.	<i>Litt.</i>
14.	≠	14.	Région. (Bretagne, Midi).
15.	≠	15.	≠
16.	≠	16.	≠
17.	(1629. allus. Au rite du mariage chrétien).	17.	≠
18.	≠	18.	≠
19.	≠	19.	≠
20.	FIG.	20.	≠
21.	≠	21.	≠
22.	LOC.	22.	≠
23.	(fin XII ^e).	23.	≠
24.	LOC. (REFL).	24.	<i>Fam., par plais.</i>
25.	≠	25.	≠
26.	(1910)	26.	≠
27.	(1, B, 1 ^o) ¹⁰	27.	≠
28.	LOC. (1640).	28.	≠
29.	≠	29.	≠
30.	FIG.	30.	≠
31.	LOC.	31.	≠
32.	LOC. (1965).	32.	≠
REGION. (Canada).		33.	≠
33.	≠	34.	≠
34.	≠	35.	≠
		36.	Vieilli.

9 ≠ ce symbole indique que l'expression idiomatique figure sans indication d'usage.

10 Ce renvoi est placé au milieu de l'expression sur le mot *haute*.

Les marques d'usage dans le PR	Les marques d'usage dans le PL
35. ≠	37. ≠
36. ≠	
37. FIG.	
38. ≠	
39. FAM.	
40. ≠	
41. ≠	
42. ≠	
43. ≠	
44. LOC.	
45. ≠	
46. (1573).	
47. LOC.	
48. ≠	
49. LOC. PROV.	
50. ≠	
51. FIG. ET FAM.	
52. FIG.	
53. ≠	
54. ≠	
55. FAM.	
56. LOC.	
57. ≠	

Tableau 6 : les marques d'usage dans les PR et PL

On remarque la pauvreté du PL au niveau des indications d'usage : seulement 4 expressions sur 37 ont des indications d'usage. Dans le PR 31 expressions sur 57 en ont eu et si nous enlevons la datation, ce nombre peut se réduire à 27 expressions. Nous percevons aussi la négligence envers la phraséologie : seulement 12 expressions sur 57 dans le PR ont été marquées comme locution (LOC), et que dans le PL aucune expression n'est qualifiée de locution. D'autre part, cinq expressions dans le PR ont été marquées comme FIG, ce qui veut dire selon le tableau des termes et abréviations « figuré : sens issu d'une image (valeur abstraite correspondant à un sens concret) » (XXXIII), alors que nous trouvons que le sens dans les expressions qui sont marquées comme FIG, ex. *se salir les mains* et *passer la main* ont un sens opaque et qu'elles mériteraient d'être marquées comme LOC car l'idiomaticité implique aussi le sens figuré. Citons M. Heinz qui estime que l'utilisation de FIG à la place de LOC est une utilisation « abusive qu'il faudrait remplacer par LOC [...] ». Si le sémantisme du signe-lemme sous lequel se trouve une locution

pourrait donc expliquer l'indication LOC/FIG souvent divergente même pour une même locution, en tant qu'utilisateur on préférerait une indication moins subtile mais cohérente » (2003 : 194).

En ce qui concerne l'expression numéro 27 du PR *avoir la haute** (I, B, 1°) *main sur*, en fait il s'agit d'un système de renvoi très sophistiqué. Normalement dans le système de renvoi du PR, on met un astérisque après le mot vers lequel on doit envoyer l'utilisateur pour trouver plus d'explication. Dans cette expression, on le trouve sur le mot *haut*. Les lettres et les numéros qui se trouvent entre parenthèses indiquent dans quelle sous-entrée dans l'entrée *haut* se trouve l'explication. Ceci dit le dictionnaire nous renvoie vers le mot *haut*, grâce à l'astérisque placé devant le mot *haut*, puis dans l'article *haut* l'information se trouve dans le (I). Il faut après chercher dans le (B) à la sous-entrée (1°). Nous ne nions pas l'importance d'un tel renvoi surtout quand il s'agit d'articles longs, mais nous le trouvons très sophistiqué pour un utilisateur non spécialisé.

Nous trouvons avant l'expression du PR numéro 49 l'abréviation suivante (LOC. PROV), qui signifie selon le PR « locution proverbiale ». Après recherche de cette abréviation dans d'autres entrées, j'ai pu constater que les séquences introduites après l'abréviation sont en fait souvent des proverbes. Nous estimons que l'utilisation de ce signe (LOC. PROV) est ambiguë. Il serait plus adéquat de se contenter d'un signe soit (LOC), soit (PROV) pour gagner de la place et mieux informer l'utilisateur.

En analysant le tableau 5, nous trouvons en abondance des exemples d'expressions qui n'ont aucune indication du niveau de langue. Or, comme nous l'avons dit plus haut, la langue offre aux locuteurs et locutrices plusieurs niveaux. Par conséquent, le fait de mentionner les expressions sans indiquer leurs niveaux de langue induit alors en erreur surtout pour les étrangers qui risquent de les utiliser dans des situations inappropriées; ils pourraient par exemple utiliser une expression vulgaire sans s'en rendre compte dans une situation où un niveau de langue élevé est exigé. Rey appuie ce constat en soulignant que : « tous les mots, tous les exemples qu'on trouvera dans ce dictionnaire sont sans aucun doute du français. Grâce à eux, on comprendra un énoncé ou un texte. Mais pour former soi-même des phrases, il est nécessaire de connaître les conditions normales d'emploi d'un élément du langage dans la société. [...] on ne dira pas *je me barre*, *je me taille*, ou *je mets les bouts* dans une réunion mondaine ou une séance de l'Académie française ; on ne dira pas plus *permettez que je me retire*, en sortant d'un magasin d'alimentation ; mais *je m'en vais*, *je dois m'en aller* seront possibles dans les deux cas. Or, ces diverses expressions, d'après leurs définitions, risquent d'être considérées comme équivalentes par un étranger » (PR : XVI). Il faut toutefois signaler que le

système d'indications d'usage présente des insuffisances notables. Ces insuffisances ont d'ailleurs été signalée par les lexicographes eux-mêmes, Rey affirme que le modèle actuel « est acceptable par endroits (dimension du temps, de l'espace, du niveau de discours : didactique, littéraire, quotidien-banal, etc.), confus et inapplicable ailleurs » (1983 : 565). De son côté, J. C. Corbeil dit que « le métalangage dont nous disposons aujourd'hui, les fameuses marques d'usage, type *populaire*, familier, argotique, spécialisé, etc., est l'objet d'une critique fort légitime et bien fondée, avec, comme conséquence, que ce métalangage est discrédité, ou, tout au moins, apparaît comme peu satisfaisant ou peu rigoureux (...). Nous avons donc besoin d'un nouveau métalangage élaboré sur la base de la sociolinguistique contemporaine » (1988 : 76-77). En effet, il ne peut exister de système parfaitement uniforme et rigoureux à ce niveau, mais il est souhaitable d'avoir un traitement plus rigoureux et systématique pour les expressions idiomatiques.

Dans ce qui suit, seront présentés les traitements des informations sémantiques des expressions idiomatiques dans le PR et le PL. dans le tableau ci-dessous, les traitements des expressions des deux dictionnaires ont été placés d'une manière symétrique selon leur numéro dans le tableau numéro 1. Toutes les informations sémantiques sont placées après les expressions en caractères normaux (non italiques).

Le traitement des informations sémantique dans le PR	Le traitement des informations sémantiques dans le PL
1. à sa portée, à sa disposition « la première chose venue qui me tombe sous la main » 2. renvoie vers le mot cœur par un * 3. pour mendier 4. (calque de l'italien <i>mani pulite</i>). 5. sans intermédiaire, ou sans formalités. Argent versé de la main à la main, sans reçu régulier 6. directement, de la source. Recevoir, tenir de première main. Érudition, ouvrage de première main, où l'information est puisée aux sources 7. par l'intermédiaire d'autres auteurs. Voiture d'occasion de première, de	1. à sa portée 2. être très généreux 3. demander l'aumône 4. au destinataire lui-même 5. sans passer par un intermédiaire ; en espèces, dans une transaction non reconnue ou frauduleuse 6. acquis directement, sans intermédiaire. <i>Information de première main</i> 7. acquis indirectement, en passant par un intermédiaire 8. aux cartes, être le premier à jouer 9. s'essayer à un travail

Le traitement des informations sémantique dans le PR	Le traitement des informations sémantiques dans le PL
<p>seconde main, qui a eu un, deux propriétaires précédents</p> <p>8. distribuer les cartes, être banquier, au baccara</p> <p>9. renvoie vers le mot s'exercer par une flèche</p> <p>10. 0</p> <p>11. renvoie vers le mot pâte par une *</p> <p>12. le finir</p> <p>13. depuis longtemps, par un long travail</p> <p>14. renvoie vers les mots aider ; main-forte par une flèche</p> <p>15. le battre</p> <p>16. le favoriser, être complice</p> <p>17. la permission, la promesse de l'épouser</p> <p>18. avoir agi à bon, à mauvais escient</p> <p>19. la liberté d'action (cf. Carte blanche)</p> <p>20. abandonner, déléguer (des pouvoirs), renoncer (à des prérogatives, etc.). FAM. Allez ! passer la main : renoncer. « de ces hommes d'affaires qui refusent de passer la main »</p> <p>21. trouver. Impossible de mettre la main sur mes lunettes</p> <p>22. prendre, emporter, voler</p> <p>23. en charge, se charger de</p> <p>24. s'obliger à faire qqch.</p> <p>25. 0</p> <p>26. apprentie couturière ; ouvrière débutante</p> <p>27. renvoie vers le mot haute par une *</p> <p>28. frapper rudement ; attaquer avec</p>	<p>10. perdre son habileté manuelle ; perdre l'habitude de faire qqch.</p> <p>11. participer à un travail ; aider</p> <p>12. le terminer</p> <p>13. par un travail long et murement réfléchi.</p> <p>14. l'aider</p> <p>15. s'apprêter à le frapper ; le frapper effectivement</p> <p>16. aider à, notamment dans une entreprise malhonnête</p> <p>17. demander, obtenir une jeune fille en mariage</p> <p>18. avoir, ne pas avoir de chance dans un tirage au sort, une tombola, etc. ; réussir, échouer dans ce qu'on entreprend</p> <p>19. avoir toute liberté d'agir</p> <p>20. renoncer à ses pouvoirs, les transmettre</p> <p>21. l'arrêter</p> <p>22. s'en emparer indûment</p> <p>23. se charger de</p> <p>24. s'obliger à faire qqch.</p> <p>25. redresser une situation compromise</p> <p>26. autref., personne débutant dans la couture</p> <p>27. commander</p> <p>28. agir avec brutalité</p> <p>29. confié à une personne capable</p> <p>30. lui offrir son aide ; lui faire une</p>

Le traitement des informations sémantique dans le PR	Le traitement des informations sémantiques dans le PL
<p>violence. PAR EXT. Cent euros un déjeuner ! Eh bien ils n'y vont pas de main morte. Il exagèrent (cf. Y aller fort)</p> <p>29. dans la possession, sous la surveillance d'une personne sérieuse, compétente</p> <p>30. avancer la main pour qu'il la prenne, la serre ; FIG. offrir son aide, la réconciliation</p> <p>31. renvoie vers le mot or par une *</p> <p>32. saluer de la main</p> <p>33. renvoie vers le mot poches par une *</p> <p>34. 0</p> <p>35. sans cadeau, sans rien à offrir</p> <p>36. sans avoir rien pu obtenir (cf. rentrer bredouille)</p> <p>37. agir en parfait accord</p> <p>38. renvoie vers le mot verte par une *</p> <p>39. renvoie vers le mot poil par une *</p> <p>40. renvoie vers le mot pieds par une *.</p> <p>41. renvoie vers le mot leste par une *</p> <p>42. renvoie vers le mot lourde par une *</p> <p>43. renvoie vers le mot démange par une *</p> <p>44. renvoie vers le mot clés par une *</p> <p>45. la mener à sa guise. Le gouvernement n'a pas la situation en main</p> <p>46. travailler à</p> <p>47. renvoie vers le mot sac par une *</p> <p>48. renvoie vers le mot forcer par une *</p> <p>49. une autorité très ferme sous une apparence de douceur</p> <p>50. en leur pouvoir, sous leur coupe</p>	<p>offre de réconciliation</p> <p>31. passer d'un possesseur à un autre</p> <p>32. première ouvrière d'une maison de couture, capable d'exécuter tous les modèles</p> <p>33. pour un papier, donner au touche une impression d'épaisseur</p> <p>34. en tenant fermement ; en emplissant ses mains ; avec largesse</p> <p>35. d'une personne à l'autre</p> <p>36. secrètement</p> <p>37. le découvrir alors qu'on le cherchait</p>

Le traitement des informations sémantique dans le PR	Le traitement des informations sémantiques dans le PL
51. renvoie vers le mot gauches par une * 52. se compromettre gravement 53. renvoie vers le mot courage par une * 54. qui laissent tout échapper. 55. renvoie vers le mot panier par *. La main de ma sœur dans la culotte d'un zouave. 56. ils se valent (cf. ils sont à mettre dans le même sac ; les deux font la paire). 57. renvoie vers le mot cambouis par une *	

Tableau 7 : Traitement des informations sémantique des expressions idiomatiques contenant le mot « main » dans les dictionnaires PR et PL.

Ce tableau montre au lecteur que le PL a donné un traitement sémantique à la totalité de ses expressions sans avoir recours au système de renvoi, tandis que dans le PR 18 expressions sur 57 n'ont pas eu de traitement dans l'article, mais l'utilisateur est renvoyé vers un autre article pour trouver plus d'explication. Le PR a utilisé deux manières pour inviter l'utilisateur à se reporter à un autre terme pour trouver une information à l'aide soit d'un astérisque (*) placé après un mot (par exemple : *avoir la haute* main sur se lit* : consulter l'entrée *haut* pour trouver le sens de l'expression) soit d'un renvoi par une flèche à la fin de l'expression suivi d'un mot en gras, ceci pour renvoyer l'utilisateur vers un mot qui a un grand rapport de sens avec l'expression qui précède (par exemple, *donner la main à qqn pour faire qqch.* ⇒ **aider ; main-forte**).

En outre, 3 expressions ont été relevées dans le PR sans explication ni renvoi. A titre d'exemple : *Allez ! passe la main* : renonce. « *de ces hommes d'affaires qui refusent de passer la main* » Maurois. *Reprendre la main sur un dossier*¹¹. – *Avoir, faire la main, être à la main* : distribuer les cartes, être banquier, au baccara.

11 C'est nous qui soulignons.

Le sens de l'expression soulignée *reprendre la main sur un dossier* n'est pas mentionné, ni directement ni par renvoi. Dans cet article, les expressions qui se trouvent avant et après sont fournies au lecteur pour montrer qu'il s'agit d'expressions n'ayant pas de rapport avec l'expression *reprendre la main sur un dossier*.

Quant aux autres expressions, les deux dictionnaires présentent des traitements sémantiques qui sont parfois identiques, comme pour l'expression *se prendre par la main* pour laquelle les deux dictionnaires présentent le traitement suivant *s'obliger à faire qqch*. Dans certains cas, ils utilisent des synonymes pour donner le sens : par exemple, pour l'expression *mettre la dernière main à un travail*, le PR donne le traitement suivant *le finir* et le PL utilise le synonyme *le terminer*. Et dans d'autres cas, les dictionnaires traitent l'expression différemment, par exemple pour l'expression *avoir la main heureuse, malheureuse*, le PR donne le traitement *avoir agi à bon, à mauvais escient*, alors que le PL la définit comme *avoir, ne pas avoir de chance dans un tirage au sort, une tombola, etc. ; réussir, échouer dans ce qu'on entreprend*.

Enfin, dans le PR 9 expressions sur 57 sont expliquées avec des exemples, et une seule expression dans le PL est exemplifiée. Pour l'expression *de première main*, le PR donne le traitement suivant : « directement, de la source. *Recevoir, tenir de première main. Érudition, ouvrage de première main*, où l'information est puisée aux sources », alors que le PL donne « Acquis directement, sans intermédiaire. *Information de première main* ».

Conclusion

Les deux dictionnaires analysés dans cet article sont incontestablement parmi les meilleurs dictionnaires qui soient, surtout pour les apprenants de la langue française ayant un niveau avancé. Ceci ne nous empêche néanmoins pas de dire qu'ils sont perfectibles. M. Heinz emprunte à J. Rey-Debove la citation suivante : « [...] on dit que la lexicographie est un art, une pratique, une technique, un *bricolage*, voire une cuisine », et ajoute que « pour l'instant, le traitement des locutions se situe plutôt du côté de la cuisine et du bricolage. Il n'a pas encore atteint les sommets ni de l'art ni de la technique » (2003 : 339).

Les remarques sur l'état actuel des expressions idiomatiques, dont les carences sont d'autant plus évidentes pour le locuteur étranger, sont importantes. On a bien vu que les lexicographes ne leur accordent pas assez de place ni de soin. La plupart du temps elles sont placées en fin d'article, beaucoup d'expressions ne sont même pas mentionnées et les heureuses élues ne reçoivent pas forcément un traitement ou elles n'en reçoivent pas assez. Comme nous avons vu dans l'analyse des tableaux 5 et 6, les expressions idiomatiques ne sont pas toujours distinguées typographiquement des autres groupes de mots

notamment dans le cas du PR où l'italique est utilisé indifféremment. En outre, le traitement lexicographique dans les deux dictionnaires souffre d'une pauvreté au niveau des marques d'usage et des symboles lexicographiques. Ce qui fait que l'apprenant qui ne maîtrise pas tout le système peut avoir des doutes, risque de ne pas utiliser l'expression idiomatique à bon escient. Au niveau des exemples, nous avons vu que seulement 10 expressions sur 94 expressions dans les deux dictionnaires sont exemplifiées. Sans le contexte, l'apprenant sera dans l'impossibilité d'entrevoir dans quelles situations il pourra utiliser l'expression. Par ailleurs, l'exemple fourni par le PR pour l'expression *mettre la main au cul, au panier*, défini ensuite par un renvoi vers le mot *panier* par un astérisque, et ensuite suivie par l'exemple *la main de ma sœur dans la culotte d'un zouave*, est décevant pour l'utilisateur du dictionnaire. Cet exemple occupe une partie importante de l'article sans pour autant apporter d'informations valables. A la place de cet exemple, une explication ou une définition à cette expression aurait été préférable.

Enfin, l'utilisateur, même avec une certaine maîtrise du français, a souvent besoin d'informations autre que le sens car les questions que les lecteurs posent au dictionnaire varient selon qu'ils veulent connaître le sens d'une locution ou plutôt apprendre son emploi, et un traitement réussi des expressions idiomatique devrait prendre cela en considération.

الاصطلاحية والمعجمية: تحليل عملي لطريقة معالجة التعابير الاصطلاحية المحتوية على كلمة (يد) في معجمي لوروبر الصغير ولولاروس الصغير المصور

طلال المرزوقي، جامعة الملك سعود، الرياض، المملكة العربية السعودية

ملخص

من خلال البحث والدراسة تبين لنا أن ظاهرة التعابير الاصطلاحية من الظواهر اللغوية التي لم تحظ بالاهتمام اللازم من اللغويين المتخصصين في علم الدلالة أو الاصطلاحية، وتتركز المشكلة أكثر عند المعجميين، حيث نلاحظ ندرة المعاجم المهتمة بالاصطلاحية وان وجدت فهي لا تخلو من النقص.

في هذا البحث سوف نقوم بتوضيح العلاقة ما بين المعجمية والاصطلاحية ومن ثم سوف نحاول تسليط الضوء على مواطن الضعف والقوة في طريقة معالجتها لهذه التعابير، وذلك من خلال محاولة الإجابة على عدة أسئلة منها: ما هي العلاقة ما بين المعجمية والاصطلاحية؟ ما هي مكانة التعبير الاصطلاحية داخل القاموس؟ وكيف عالج هذان المعجمان التعابير الاصطلاحية؟ وهل هي معالجة كاملة منهجية يمكن الاعتماد عليها من قبل المستخدمين أم لا؟.

* The paper was received on March. 9, 2014 and accepted for publication on Aug. 7m Dec., 2014.

Bibliographie

- BOTHA, Willem (1992) : « The lemmatization of expressions in descriptive dictionaries », in *Euralex 92- Proceedings I-II : Papers submitted to the 5th EURALEX International Congress on Lexicography in Tampere, Finland, Part II*, Tampere, pp. 465-472.
- COLLIGNON, Lucien, GLATIGNY Michel (1978) : *Les dictionnaires : initiation à la lexicographie*, Paris, CEDIC.
- CORBEIL, Jean-Claude (1988) : « Assumer ou taire les usages lexicaux du Québec », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 7, n° 1, janvier, pp. 69-78.
- GRECIANO, Gertrud (1986) : « Actualités phraséologiques » *Verbum*, tome IX, pp. 319-340.

- HEINZ, Michaela (2003) : « Où en est la phraséographie française ? Les locutions dans la lexicographie des années 1990 », *Lexicographica*, n° 19, pp. 32-45.
- JACOBSEN, *et al.* (1991): « Examples in the Bilingual Dictionary », in *An International Encyclopedia of Lexicography*, F. J. Hausmann *et al.* (ed.), vol. 3, pp. 2786-2789.
- KASAR, Sündüz Öztürk (2008) : « Pour une typologie moderne des dictionnaires », *Synergies Turquie*, n°1, pp. 55-64.
- REY, Alain (1970) : *La lexicologie*, Paris, Klincksieck.
- REY, Alain (1973) : « La phraséologie dans les dictionnaires de l'âge classique », *Travaux de linguistique et de littérature*, Paris, Klincksieck (Strasbourg), XI, 1, pp. 97-107.
- REY, Alain (1983) : « Norme et dictionnaires (domaine du français) », in *La norme linguistique*, É. Bédard et J. Maurais (éds), Québec, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, et Paris, Le Robert, Collection l'Ordre des mots.
- REY, Alain (1995) : « Du discours au discours par l'usage : pour une problématique de l'exemple », *Langue française*, n° 106, pp. 95-120.
- SURMONT, (de) Jean-Nicolas (2007) : « Le traitement lexicographique d'un corpus d'expressions idiomatiques », *Acta academica*, Romaneske 32 ste jg., n° 3, pp. 17-22.

Les dictionnaires

- DUBOIS, Jean *et al.* (1994) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (DLSL)*, Paris, Larousse (1ère éd. 1973).
- JEUGE-MAYNART, Isabelle *et al.* (2010) : *Le Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse.
- MOUNIN, Georges *et al.* (2004) : *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 4e édition, « Quadrige ».
- REY-DEBOVE, Josette *et* REY Alain (2010) : *Le nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- Trésor de la langue française. *Dictionnaire du XIXe et du XXe siècle (1789-1960) (1971-1994)*, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, Klincksieck, Gallimard.